

PROTÉGEZ VOS CULTURES PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ



6 décembre 2018

Franz Vanoosthuyse, consultant

Partie 2

PLAN

1. Protection individuelle : hygiène et équipements
2. Mesures d'urgence

PROTECTION
INDIVIDUELLE :
HYGIÈNE ET
ÉQUIPEMENTS



PESTICIDES

Pratiques sécuritaires et équipements de protection individuelle (EPI)

• DS-1000

Vous utilisez des pesticides pour contrôler les organismes nuisibles de votre production et vous assurer d'un bon rendement ? Attention ! Ces produits peuvent aussi nuire à votre santé et à celle des personnes qui se trouvent dans les environs. Utilisez les pesticides avec beaucoup de précaution.

Cette fiche vous aidera à mieux comprendre l'information sur les étiquettes des pesticides dans le but de mieux vous protéger.

LES EFFETS SUR LA SANTÉ

À la ferme, le risque d'absorber des pesticides lors de projections ou de renversements est bien réel. Il existe plusieurs situations de travail où, sans trop s'en rendre compte, on peut absorber de faibles quantités de pesticides régulièrement.

Les agriculteurs sont ainsi plus susceptibles que la population générale d'être atteints de certains types de cancer, dont celui de la prostate ou la leucémie. Ailleurs dans le monde, la maladie de Parkinson chez les agriculteurs est reconnue comme une maladie professionnelle induite par l'exposition aux pesticides. Pensez-y!

Sachez que les effets de l'exposition continue aux herbicides, fongicides et insecticides à faibles doses ne peuvent être perceptibles qu'après plusieurs années.

Dans le cas d'une forte exposition ponctuelle, les effets varient, mais des irritations, des vomissements et des étourdissements sont souvent observés. Tous les ans, plus d'une centaine d'agriculteurs communiquent avec le Centre antipoison du Québec (1 800 463-5060) parce qu'ils ressentent ces maux. N'hésitez pas à le faire si cela vous arrive.



FAIRE
LE BON
CHOIX

LES VOIES D'EXPOSITION

La **peau** est la principale voie de contact par laquelle les pesticides pénètrent dans l'organisme.

Contact direct avec le pesticide lors de l'exécution des tâches de :

- pesée du produit commercial
- mélange dans le pulvérisateur
- pulvérisation
- rangement dans le local à pesticides

Contact indirect avec du matériel contaminé :

- surface externe du pulvérisateur ou du tracteur
- équipements de protection individuelle
- poste de conduite du tracteur
- buses du matériel de pulvérisation, etc.

Contact indirect avec des zones de travail contaminées :

- zone de préparation des mélanges
- entrepôt et bâtiments
- champs (lors du desherbage, du dépotage, de la récolte, etc.)

On peut aussi être exposé aux pesticides par **ingestion** (p. ex. : évitez de fumer, de manger ou de boire si vous manipulez des pesticides) et par **inhalation**, c'est-à-dire en les respirant.

Adoptez
des pratiques
de travail
sécuritaires et
utilisez des EPI
pour vous
protéger et
restez en santé !

LA PROTECTION RESPIRATOIRE, C'EST PLUS QU'UN MASQUE !

C'est aussi un
programme de protection
respiratoire !!



Le programme de protection respiratoire se résume en :
• 6 grandes étapes
• 3 volets de responsabilité



Santé
Canada

Health
Canada

Votre santé et votre
sécurité... notre priorité.

Your health and
safety... our priority.

Gants de protection contre les pesticides

Vous devez porter en tout temps des gants adéquats pendant le mélange, le chargement et l'application de pesticides. Toujours suivre l'étiquette et lire le mode d'emploi. Les matériaux résistants aux produits chimiques empêchent certains produits chimiques de traverser le gant et protègent votre peau. Le port de gants et d'autre équipement de protection individuelle réduit de façon significative la quantité de pesticides qui entrera en contact avec votre peau et vos mains.



Capsule vidéo



<https://www.youtube.com/watch?v=Et9s1CT35d0&feature=youtu.be>

Équipement de protection individuelle

GANTS

6 décembre 2018 Saint-Rémi (Québec)

Jérémie Allain
Agent régional des pesticides
Programme de la conformité des pesticides
Santé Canada, Région du Québec



Aperçu

- Lire les étiquettes des pesticides
- Comprendre les normes des gants... ou leur absence
- Lire les « étiquettes » des gants
- Distinguer et choisir le bon gant

Marquage

Les catégories d'EPI : contrôle de la conformité

Cat.	Risque	Niveau du risque	Certification	Marquage	Documentation
I	Faible	EPI destinés à la protection contre des risques pouvant entraîner des lésions superficielles	Auto-certification + fiche technique qui certifie la conformité du produit	CE	Dossier technique de fabrication + notice d'utilisation
Les EPI de catégorie I sont contrôlés avant utilisation et annuellement (Recommandé)					
II	Intermédiaire	EPI destinés à la protection contre des risques pouvant entraîner des lésions graves	Examen CE de type par un organisme notifié (tests de conformité aux normes européennes)	CE + année de fabrication	Dossier technique de fabrication + notice d'utilisation + notice d'information
Les EPI de catégorie II sont contrôlés avant utilisation et annuellement (Vivement recommandé)					
III	Irréversible ou mortel	EPI destinés à la protection contre des risques pouvant entraîner des lésions irréversibles ou mortelles	Examen CE de type par un organisme notifié (tests de conformité aux normes européennes) + contrôle de la qualité de fabrication	CE + année de fabrication + n° de l'organisme notifié	Dossier technique de fabrication + notice d'utilisation + notice d'information
Les EPI de catégorie III sont contrôlés avant utilisation et annuellement (Obligatoire - Arrêté du 19/03/1993)					

 XXXX = Cat III

Marquage

Pictogrammes



Risques mécaniques / EN 388



Coupures / EN 1082



Chaleur / EN 407



Froid / EN 511



Microorganismes / EN 374-2



Scie à chaînes / EN 381-7



Contamination radioactive / EN 421



Risques chimiques (**faibles**) / EN 374-1



Risques chimiques (**élevés**) / EN 374-1



Protection des pompiers / EN 1082



ECO BEST TECHNOLOGY

Conçu avec la technologie révolutionnaire « Eco Best », ce gant jetable fait de nitrile biodégradable vous assure confort, dextérité et résultats inégalés dans diverses applications.

AVANTAGES

- Même rendement que les gants en nitrile sans EBT
- Biodégradable
- Faible risque de réactions allergiques
- Haut niveau de protection
- Sensation de « seconde peau »

CARACTÉRISTIQUES

- 100% nitrile avec EBT
- Épaisseur de 4 mil (0.10mm)
- Longueur de 9.5 pouces (240mm)
- Zéro protéine de latex naturel
- Sans poudre
- Bord roulé

COULEUR:
Noir

DOUBLURE: LONGUEUR:
Jetable 9.5" (240mm)

ADHÉRENCE: COULEUR:
Lisse Noir

ENDUIT:
Nitrile biodégradable

INDUSTRIES

Pétrochimique, Services publics,
Aménagement paysager, Entretien, Soins
hospitaliers / Pharmaceutique, Alimentaire,
Automobile, Agriculture

STYLE NO:	SIZE:
6112PFXS	5-6 /TP
6112PFS	6-7 /P
6112PFM	7-8 /M
6112PFL	8-9 /G
6112PFXL	9-10 /TG
6112PFXXL	10-11 /TIG



STORAGE & CARE:

- Ne pas exposer au soleil • Garder au sec •
- Usage unique seulement



Cat. III



0321

EN 374-1: 2003



37-185

7-8-9-10-11

CE 0493



4102
EN388



EN374



AKL
EN374



Material Composition: Nitrile. AQL 0.65. Compliant to EN1149-5.



(01)10076490495340

LOT #

**AKL
EN 374**



REF 7005M

Medium (7-8)

≈ 100 Gloves by count

NITRILE GLOVES

Cat. III

CE

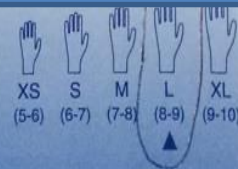
0123



NITRILE MEDICAL EXAMINATION GLOVES



POWDER-FREE
NON-STERILE



≈ 100 Gloves
by count

NITRILE M

ION GLOVES

POWDER-FREE
NON-STERILE

CE

MADE IN AMERICA

NITRILE MEDICAL EXAMINATION GLOVES

QUALITÉ MÉDICALE
GANTS
JETABLES
en NITRILE

Gardent vos mains propres! Utilisez pour:

- PEINTURE
- NETTOYAGE
- PRÉPARATION de la NOURRITURE
- JARDINAGE

LAVABLES/RÉVERSIBLES/RÉUTILISABLES • PLUS DURABLE POUR USAGE PROLONGÉ • ÉTANCHES • AMBIDEXTRES • RÉSISTANT à la PERFORATION et aux DÉCHIRURES



Idéal pour personnes allergiques au latex. Protègent mieux de l'huile, de la graisse et des solvants organiques.

Poignets roulés
• Légèrement enduits de poudre (féculé de maïs) pour aider à les mettre facilement et absorber la transpiration.

20 NITRILE
7 2283 11491 4

Des centaines d'usages!

GANTS
en NITRILE
Service Dur

Gardent vos mains propres! Utilisez pour:

- Solvants/Encres
- Essence
- Nettoyeurs
- Chlore/Javel
- Toutes peintures

ÉTANCHES • RÉUTILISABLES/LAVABLES • RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES • INTÉRIEUR VELOUTÉ CONFORTABLE



Protègent contre la majorité des produits chimiques domestiques, solvants, huiles et décapants

Grandeur: Grand

Des centaines d'usages!

1PR LRG NTRL
7 2283 11257 6

NETTOYAGE
Nettoyer à l'eau savonneuse tempérée. Ne pas employer de produits chimiques. Faire sécher à température ambiante (<40°)

ENTREPOSAGE
Entreposer déplié dans un endroit froid et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Ne pas utiliser des gants endommagés ou déchirés.



Latex
Latex
Látex

All Purpose
Usage polyvalent
Multiusos

Household Cleaning Gloves
Gants de ménage
Guantes domésticos



Équipe de la région du Québec

Bureau régional à Montréal

Pierre-Olivier Duval, gestionnaire régional	438-402-5164
Jérémy Allain	514-213-1846
Nathalie Bisson	438-985-2235
Iris Bouziani	514-618-4850
Bruno Sauvé	514-891-1356

Bureau « satellite » de Québec

Chantal Turbis	418-648-7701
Jessica Hill	418-649-6191

Ligne générale pour la région du Québec 514-283-7306

Courriel pour la région du Québec hc.info.pesticides.quebec.sc@canada.ca

Service de renseignements ARLA: 1-800-267-6315 (Ottawa)

Questions?



Prévenir la contamination

Équipements :

- Eau propre, savon et serviettes de papier à proximité du lieu de travail
- Douche à proximité du lieu de travail
- Douche d'urgence et douche oculaire



Prévenir la contamination

Pendant le travail (avec ou sans tracteur) :

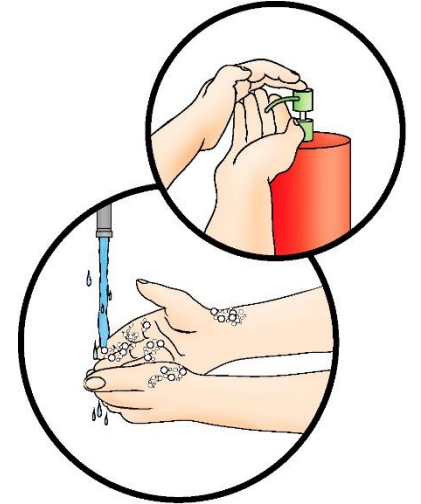
- Ne pas boire, manger, fumer ou utiliser son cellulaire
- Ne pas monter à bord d'un véhicule avec les vêtements portés lors de l'application de pesticides



Prévenir la contamination

Hygiène personnelle :

- La plupart des EPIs ne se partagent pas
- Se laver les mains et le visage avant de manger, de fumer ou d'aller aux toilettes
- Toujours prendre une douche après l'utilisation de pesticides
- Laver séparément les vêtements utilisés lors d'application de pesticides et le linge de maison



MESURES D'URGENCE



Mesures administratives et outils

- **Secouristes formés**

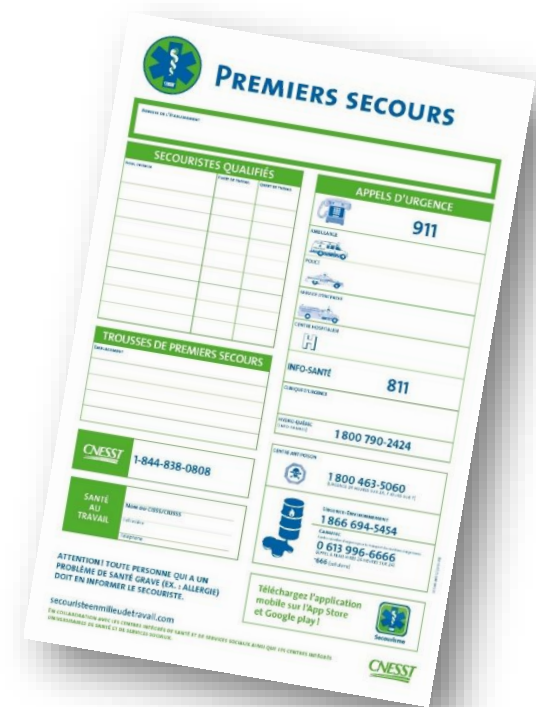
1 secouriste/quart de travail/établissement de moins de 50 travailleurs (Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins)

- **Étiquettes et fiches de sécurités des produits**

Imprimées et accessibles

- **Trousse de premiers soins**

- **Affiche adéquate avec système de communication**



Premiers secours

Une intervention rapide peut réduire le risque des effets sur la santé!

1. S'assurer que la situation ne comporte aucun danger et se protéger
2. Contacter le Centre antipoison avec la fiche du ou des produits concernés (1 800 463-5060)
3. Contacter les services d'urgence en composant le 911



MESURES D'URGENCE PESTICIDES

Une intervention rapide peut réduire le risque des effets à la santé!
Avant tout, s'assurer que la situation ne comporte aucun danger et se protéger.

CONTACT OCULAIRE
Rincer les yeux à l'eau tempérée sans arrêt pendant au moins 15 minutes, plus si l'étiquette l'indique, en gardant les paupières ouvertes.

VOIES RESPIRATOIRES
Si la personne a de la difficulté à respirer, la sortir de l'endroit contaminé. La personne ne respire pas : débiter la réanimation et contacter le 911.

INGESTION
Rincer et nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne pas neutraliser le produit ingéré avec du lait. Ne pas faire vomir la personne à moins d'un avis contraire du Centre antipoison.
Numéro de téléphone du Centre antipoison : 1 800 463-5060 (urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

CONTACT AVEC LA PEAU
Enlever rapidement les vêtements contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau tempérée et du savon pendant au moins 15 minutes. N'appliquer aucun médicament ou crème. Mettre des vêtements propres.

Lors d'une intoxication, **TOUJOURS** se diriger vers les services médicaux et s'assurer d'avoir en main l'étiquette du ou des produits.

AGRICARRIÈRES
Centre régional de expertise de la production agricole

Québec

CONCLUSIONS



À retenir!

- L'utilisation des pesticides peut être à risque pour vous et vos proches
- Toujours envisager d'autres solutions avant d'avoir recours aux pesticides
- Il existe plusieurs moyens de se protéger adaptés à votre situation
- N'hésitez pas à consulter les distributeurs et fabricants
- N'oubliez pas les mesures d'hygiène (lavage personnel et matériel)
- Organisez le travail et le milieu de travail en fonction des risques

PROTÉGEZ-VOUS!

COFFRE À OUTILS



Liens des documents

[3M, Présentation de la procédure de test d'ajustement \(affiche, dépliant, procédure, vidéos\)](#)

[3M, Portez-le correctement – Masque complet](#)

[3M, Portez-le correctement – Demi-masque](#)

[AGR|carrières, Affiche mesures d'urgence - Pesticides](#)

[CNESST, Premiers secours](#)

[CNESST, Liste de vérifications à l'intention du protecteur agricole](#)

[CNESST et UPA, Prévention des risques chimiques en phytoprotection](#)

[CNESST et UPA, Fiche agriculture – Obligations légales en santé et sécurité du travail](#)

[Écophyto, Fiche Comment choisir et entretenir sa cabine de filtration](#)

[Hazmasters, Formation – Test d'essai d'ajustement d'appareils respiratoires \(Montréal, 514 633-8533\)](#)

[INRS, Risques chimiques ou biologiques. Retirer ses gants en toute sécurité. Gants à usage unique](#)

[INRS, Risques chimiques ou biologiques. Retirer ses gants en toute sécurité. Gants réutilisables](#)



Liens des documents (suite)

[IRSST, Pesticides - Pratiques sécuritaires et équipements de protection individuelle \(EPI\)](#)

[MAPAQ, Trousse d'information sur les pesticides](#)

[Réseau de santé publique en santé au travail, Document de base – Protection respiratoire](#)

[Réseau de santé publique en santé au travail, Fiches techniques sur les équipements de protection respiratoire](#)

[Réseau de santé publique en santé au travail, Aide-mémoire – Organisation des premiers soins en milieu de travail](#)

[Santé Canada, Gants de protection contre les pesticides](#)

[Santé Canada, Comprendre les délais de sécurité liés aux pesticides](#)

[Santé Canada, Recherche dans les étiquettes de pesticides](#)

[UPA, Affiche de mise en garde rouge](#)

[UPA, Affiche de mise en garde jaune](#)



NOS PRÉCIEUX COLLABORATEURS

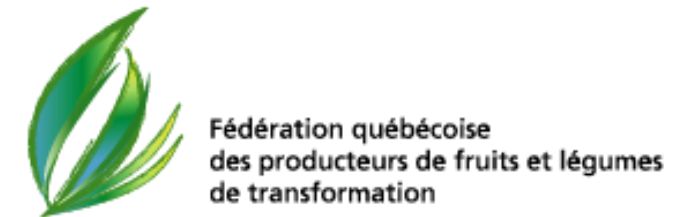
- Caroline Jolly, chercheure, IRSST
- Chantal Bonneau, Santé publique, Santé au travail
- Chantal Turbis, Santé Canada
- François Granger, conseiller-expert en prévention-inspection, CNESST
- Franz Vanoosthuyse, consultant – techniques de protections individuelles
- Ludovic Tuduri, chercheur, IRSST
- Onil Samuel, spécialiste en prévention et en toxicologie des pesticides, INSPQ
- Pierre-Olivier Duval, Santé Canada
- Susan Kelner, University of Guelph

Financement et comité de travail

Ce projet a été réalisé en vertu du volet 4 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) par l'entremise de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021.



Québec 



Merci!

